Cinquante cinquième année. - N ° 250 A Vendredi 24 décembre 2021

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 2110

38 – ISÈRE

TRIBUNAL DE COMMERCE DE GRENOBLE

Extrait de jugement

Date : 20 décembre 2021.
Jugement d'interdiction de gérer.
839 692 811 RCS Grenoble.
SASU MEN COIFFURE.
Forme : Société par Actions Simplifiée.
Activité : salon de coiffure..
Adresse : 31, cours de la Libération, 38100 Grenoble.
Complément de jugement : Jugement prononçant l'interdiction prévue à l'article L. 653-8 du code de commerce à l'encontre de Monsieur Ouirhane Omar pour une durée de 3 ans